

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE CHARLEROI

> COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LE CPAS ATTRIBUE 47.709,61 € POUR 12 MICRO-PROJETS HIVERNAUX

En juillet dernier, le Conseil de l'action sociale a marqué son accord pour le lancement de l'appel à micro-projets hivernal 2025, ayant pour thématique spécifique « l'aide matérielle hivernale aux personnes les plus précarisées ».

Le Président, Philippe Van Cauwenberghe: « Ces micro-projets sont la preuve que de petites initiatives locales peuvent avoir un grand impact. Dans un contexte où les restrictions budgétaires et les coupes de subsides fédéraux et régionaux fragilisent, chaque jour un peu plus, le secteur social, il est essentiel de continuer à soutenir celles et ceux qui agissent au quotidien sur le terrain. Ces associations, avec peu de moyens mais beaucoup de détermination, incarnent la solidarité carolo: proche, humaine et dynamique. C'est cela, pour moi, le sens de l'action sociale ».

Le Comité Spécial de l'Action Collective a examiné les candidatures et a décidé à l'unanimité de soutenir 12 micro-projets. Cette décision a été approuvée par le Bureau permanent en sa séance du 30 octobre 2025. Voici la liste des lauréats :

- L'ASBL « AVANTI » à raison de 3.830,00€ afin de soutenir le projet « Tous à table » visant à permettre à leurs stagiaires de bénéficier pour la saison froide d'un repas de qualité tout en renforçant l'esprit communautaire entre eux.
- L'ASBL « Bithume » à raison de 3.998,56€ afin de soutenir le projet « Distribution itinérante de soupe et kits hivernaux sur le territoire de CHARLEROI ».
- L'ASBL « Régionale de CHARLEROI du Centre d'Action Laïque de CHARLEROI » à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet « Village solidaire 2025 » visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en offrant un moment solidaire et convivial sur CHARLEROI.
- Le « Comité de quartier de MONTIGNIES-SUR-SAMBRE » à raison de 4.000,00 € afin de soutenir le projet « Distribution itinérante de tentes et sacs de couchage sur le territoire de CHARLEROI ».
- L'ASBL « Comme chez nous » à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet « Faire des pieds et des mains pour se chauffer ! » portant sur la distribution de (sous)vêtements thermiques aux personnes sans abri.
- L'ASBL « La table ronde Belgium » à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet « Colis solidaires » (Colis repas pour le respect et la dignité des familles en difficulté).



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE CHARLEROI

> COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- L'ASBL « Les jardins d'Asmara » à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet « Aide hivernale aux réfugiés en phase d'installation » visant à permettre l'équipement en protection hivernale et en biens de 1ère nécessité de santé et hygiène dans la période d'attente d'aide financière.
- L'ASBL « Nos amis de la rue » à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet « Rassemblement autour d'un goûter » et portant sur l'organisation d'une journée festive et ludique en association avec des partenaires pour les enfants hébergés en leurs locaux.
- L'association Chapitre XII « Relais Social du Pays de CHARLEROI » à raison de 3.991,00€ afin de soutenir le projet « Rata-santé » visant à l'éducation à une alimentation adaptée à sa propre santé ainsi qu'à son budget pour les personnes en revalidation au sein de la MédiHalte.
- L'ASBL « Entraide Saint Vincent de Paul », et son site d'exploitation de Couillet à raison de 4.000,00 € afin de soutenir le projet « Un moment bonheur pour chaque enfant en famille » portant sur l'organisation d'une fête de Saint-Nicolas pour les enfants des bénéficiaires ainsi qu'une distribution de colis cadeaux.
- L'ASBL « Société de Saint Vincent de Paul, Conseil Provincial du Hainaut » et son siège d'exploitation de Jumet à raison de 3.890,05 € afin de soutenir le projet « A la pointe de la technologie pour les fêtes » portant sur la distribution de caddies permettant aux plus fragiles de transporter leur colis alimentaire et de s'asseoir lors de la distribution de ceux-ci.
- L'ASBL « Stard1jour » à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet « Noël solidarité » et portant sur l'organisation de deux moments festifs distincts avec distribution de cadeaux pour les enfants du primaire de l'Imp Thône d'une part, et pour les seniors de la Maison de repos et de soins du MARCINELLE.